

DU 14^E ARRONDISSEMENT

LA BELIERE EN SURSIS



Après la volte-face du ministère de la Culture, et malgré le grand bœuf de soutien du 24 novembre, l'avenir du piano-bar de la rue Daguerre s'assombrit. ► PAGE 4

POUR LE DROIT AU LOGEMENT

En moins d'un an, l'association Solidarité nouvelles pour le logement a déjà acquis trois appartements dans le quartier Pernety. Elle a ainsi pu offrir un toit à sept personnes en difficulté. ► PAGE 4

LA COMEDIE ITALIENNE RETROUVE SA GAITE

Le temple de la Comedia dell'Arte, rue de la Gaîté échappe à un sort tragique. Récit de l'incroyable mobilisation qui a permis de sauver le théâtre de la Comédie italienne. ► PAGE 6



HOMMAGE A NATHALIE SARRAUTE

Elle nous a quittés le 21 octobre dernier. Née en Russie avec le siècle, immigrée en France à 9 ans, elle vécut ses jeunes années dans l'arrondissement, entre les rues Boissonnade et Marguerin. ► PAGE 8

Zones d'aménagement concerté Montsouris, Didot: des Zac à deux vitesses

● Les deux chantiers en cours illustrent la politique urbaine de ces trente dernières années. A Didot comme à Montsouris, les logements sociaux, construits à l'économie, servent d'écran antibruit à des logements plus luxueux. Pour chaque projet, associations et acteurs sociaux tirent la sonnette d'alarme tant le manque d'équipements publics est criant : crèches, locaux associatifs... (lire pages 2 et 3)



Zac : derrière cette abréviation barbare se cachent de gigantesques enjeux financiers, politiques et urbains. La "zone d'aménagement concerté" définit un secteur où l'aménageur peut faire ce qu'il veut, sans suivre les règles du plan d'occupation des sols.

A Paris, entre 1967 et 1995, les Zac étaient toujours créées dans des quartiers populaires, au bâti faubourien. La méthode de la table rase était systématiquement appliquée, avec remplacement d'une population modeste par des classes moyennes. Ce fut le cas, en 1977, de la Zac Guillemot-Vercingétorix, puis du secteur Didot.

Aujourd'hui, les opérations de destruction sont de plus en plus mal acceptées par les Parisiens, ces classes moyennes nouvellement installées revendiquant maintenant une certaine qualité de vie et manifestant un attachement nostalgique au Paris villageois. La politique de prétendu "urbanisme à visage humain" menée depuis 1995 par Jean Tiberi tente de suivre ce virage. La table rase a été abandonnée, les Zac de nouvelle génération concernent d'anciennes friches industrielles, comme Alésia-Montsouris, édifiée de part et d'autre du RER. Dans ce cas, le souci de rentabilité maximum a empêché de prendre en compte le traitement des nuisances,

alors que les dégâts à long terme sur la collectivité risquent d'être bien plus lourds que les économies de bouts de chandelles réalisées lors de l'élaboration des projets.

La gestion des Zac est régulièrement épinglée par les chambres régionales des comptes. Confiées le plus souvent à une société d'économie mixte, dirigées par des élus et mêlant capitaux privés et fonds publics, elles sont souvent suspectées de financer la carrière, voire les dépenses personnelles, de nombreux hommes politiques. Avec les Zac, l'intérêt collectif se trouve trop souvent relégué au dernier rang des préoccupations des aménageurs.

LA PERLE DU CONSEIL

Au conseil d'arrondissement du 8 novembre, le conseiller socialiste Pierre Castagnou interrogeait le maire sur le devenir des bâtiments préfabriqués de la villa Moderne (face au 26, rue des Plantes). Précisons qu'à la fermeture du centre Notre Maison, l'an dernier, ces constructions avaient été pressenties pour héberger Florimont, l'association qui se proposait de reprendre les activités sociales évincées. Lionel Assouad répondit que "les besoins en logements à Paris sont plus importants que [son souci] de loger les associations". Le maire du 14^e expliqua ensuite que la Ville avait là un "petit projet de construction de vingt à vingt-trois logements, autour d'une placette arborée, en fond d'impasse pavée" et que "compte tenu du calme et de l'isolement, cela se fera en PLI" (HLM... de luxe).
Quelle considération pour ceux qui ont droit à du vrai PLA (anciennes HLM) en bordure de rues bruyantes ! J.-P. A.
Prochain conseil d'arrondissement, le lundi 10 janvier à 19 heures, salle des mariages de la mairie.

BROUSSAIS : MISE AU POINT

A propos de l'article "Broussais, la grande braderie", paru dans notre numéro précédent, le directeur de l'hôpital, Michel Bilis "considère les relations entre les directions de Broussais et Saint-Joseph comme tout à fait bonnes. Des coopérations formelles et informelles existent entre les deux hôpitaux. D'autres projets sont envisagés pour le futur. Le fait de transporter en ambulance des patients de Broussais à Saint-Joseph répond à des préoccupations de sécurité sanitaire et n'a évidemment rien à voir avec l'état des relations entre les directions des deux hôpitaux."

PILULE : PRECISION

Christine Botte, médecin généraliste rue des Plantes, nous a écrit à la suite de l'article "IVG et contraception restent rue Didot" ("La Page" n° 44). Selon elle, le terme pilule du lendemain laisse entendre que ce médicament ne fait plus effet le surlendemain. Il serait donc médicalement correct de parler de contraception d'urgence, car elle est efficace dans les soixante-douze heures suivant un rapport non protégé.

Notre correspondante souligne par ailleurs que le médicament offrant la meilleure tolérance (NorLevo, qui s'achète sans ordonnance à 58 F) n'est pas remboursé par la Sécurité sociale, alors qu'un médicament qui provoque des effets indésirables (Tétragynon), commercialisé à grand renfort de publicité, coûte deux fois moins cher et est néanmoins remboursable à 65 %. S.B.

ADISIA : (RE) MISE AU POINT

Pour faire suite à la mise au point parue dans "La Page" n° 44, à la demande des nouveaux responsables d'Adisia, Annick Mureau tient à préciser qu'elle était présidente de l'association jusqu'en avril dernier, donc habilitée à la représenter lors de la réunion du 9 mars évoquée dans notre n° 43... Elle souligne par ailleurs que son intervention était bien conforme à l'objet affiché par Adisia, à savoir "l'amélioration du cadre de vie".

Alésia-Montsouris

La Zac a du vague à l'Ame

● Maurice Silvy, président de l'Association Montsouris environnement (Ame), nous présente son action.

Quelle est l'action de votre association ?

Maurice Silvy : Dès juillet 1996, nos premières actions ont été des lettres ouvertes et des pétitions adressées au maire de Paris réclamant une nouvelle étude du plan d'aménagement de la Zac Alésia-Montsouris afin de mieux intégrer les aqueducs de Lutèce et de Marie de Médicis. Nous avons aussi saisi le ministre de la Culture pour obtenir la conservation intégrale de ces vestiges. Malgré ces interventions, les aqueducs ont été plusieurs fois sectionnés. En 1998, décidés à poursuivre l'action pour leur sauvegarde et pour se démarquer des autres associations qui avaient abandonné tout soutien actif, nous avons créé notre association sous le nom d'Association Montsouris environnement (Ame). Elle déposa alors huit recours contentieux, non suspensifs, à l'encontre des différents permis de construire de la Zac. Plus récemment, devant l'inertie des pouvoirs publics, nous avons porté plainte contre X avec constitution de partie civile, pour dégradation de découverte archéologique, devant le tribunal de grande instance de Paris. Par ailleurs, l'aménageur, la Société d'aménagement Denfert-Montsouris (SADM), nous a assigné devant le tribunal pour recours abusif avec une demande de 5 millions de francs de dommages et intérêts. Ces divers contentieux sont toujours en cours.

Que vont devenir les aqueducs ?

M.S. : Une très faible partie enterrée sera conservée dans des conditions douteuses. De plus, quelques mètres seront replacés au sein des nouveaux bâtiments à leurs emplacements initiaux, le tout aux frais du contribuable. Nous avons dénoncé

cette imposture dans un document de l'association intitulé "Une scandaleuse mascarade", dont le quotidien "Le Figaro" s'est fait l'écho.

Quelle est votre position sur le plan d'aménagement ?

M.S. : Je voudrais tout d'abord rappeler le contexte de son lancement. La SADM, filiale de la RATP, avait essuyé un échec financier important lors d'une opération

immobilière spéculative. Afin de réaliser un maximum de mètres carrés, l'aménageur a construit plus bas que les aqueducs et au plus près des voies de RER. Le plus large bénéfice a été recherché au détriment d'un aménagement respectant l'environnement et les attentes légitimes des habitants.

Quel aménagement auriez-vous imaginé pour la Zac Alésia-Montsouris ?

M.S. : Il fallait impérativement couvrir le RER afin d'éviter, comme dans le projet actuel, que les logements aidés servent d'écran au bruit pour les logements privés. Une telle ségrégation n'est pas tolérable. Une jonction par une voie piétonne était indispensable entre les deux secteurs d'habitation séparés par le RER. Enfin nous continuons à souhaiter le maintien quasi intégral de ce qui reste des aqueducs, inséré dans une coulée verte d'une vingtaine de mètres de part et d'autre. Le projet aurait été bien mieux intégré à son environnement et aurait mieux répondu à son



Une opération de promotion immobilière spéculative. (PHOTO : MAURICE SILVY)

objet s'il avait été déclaré d'intérêt public dès son origine et uniquement consacré au logement aidé avec les équipements correspondants. Pour un projet d'une telle envergure, l'Etat aurait pu prendre en charge le coût des terrains, relativement faible, et mettre le projet au concours entre plusieurs concepteurs.

PROPOS RECUEILLIS PAR RENÉ DUTREY

Si t'as pas d'oseille, bouche-toi les oreilles !

● Vue imprenable sur le parc Montsouris ou sur les platanes de l'avenue René-Coty. La Zac Alésia-Montsouris, c'est smart ! Les agences immobilières vantent le "Parc Montsouris Résidence" et ses appartements haut de gamme le long de l'avenue Reille, "Montsouris Le Parc" ou encore "Coty Avenue". Le chic british, en sus ! Mais qui des 2 500 futurs habitants demeurera le long de la voie du RER (qui ne sera pas recouverte) ? Les quelque 350 logements sociaux (PLA) serviront d'écran anti-bruit aux 292 appartements de luxe (30 000 F le mètre carré), situés aux meilleurs emplacements. Si t'as pas d'oseille, bouche-toi les oreilles !

A l'entrée du parc Montsouris, un panneau rappelle fort opportunément l'histoire de sa création : "Dans le plan

conçu par Napoléon III et le préfet Haussmann d'aménager un grand espace vert aux quatre points cardinaux de la capitale, un décret de 1865 décide la création, sur la plaine de Montsouris, difficile à lotir en raison de deux lignes de chemin de fer qui traversent cette zone, un autre parc." En matière d'urbanisme, Haussmann n'était pourtant pas du genre à faire dans la dentelle !

Une longue galerie, en surélévation du parc, devrait relier la Zac à la station de RER Cité-Universitaire, au risque de défigurer le merveilleux espace vert - aujourd'hui classé - voulu par le baron... qui pourra toujours se boucher les yeux et les oreilles dans sa tombe !

F. H.

Passera, passera pas...

● Une réunion d'information sur le projet de galerie reliant la station de RER Cité-Universitaire à l'avenue Reille s'est tenue mi-novembre. La SADM a présenté le projet avant qu'il ne passe devant la commission départementale des sites, dont l'avis sera décisif. La plupart des intervenants ont contesté la nécessité d'une telle galerie, les problèmes de sécurité étant souvent évoqués. Malgré les matériaux prévus, verre et faux bois, beaucoup de réactions ont dénoncé les nuisances visuelles et la défiguration du paysage actuel du parc Montsouris. La proposition d'un souterrain avait été d'emblée écartée par la RATP. Pourquoi ?

Aux partisans de la création d'une nouvelle gare, la RATP a répondu que cette solution n'avait pas été retenue car trop coûteuse. C'est alors qu'une personne a lancé une proposition vivement applaudie : "Une navette de bus ne pourrait-elle être envisagée ?" Une autre proposition est alors venue la compléter pour répondre aux difficultés de circulation entre 17 et 19 heures : "Ne pourrait-on obtenir l'ouverture du parc bien éclairé jusqu'à 19 heures en hiver ?"

La réalisation de ce projet semble dépendre uniquement de la commission des sites. Comme il n'y a pas eu d'enquête publique spécifique avant son élaboration - sauf celle incluse dans le cadre de la Zac -, n'hésitez pas à donner votre avis aux associations, Ame (15, rue Gazan) ou ADQM (11, rue Gazan). E.R.

RENCONTRE A MONTSOURIS

L'Association de défense du quartier Montsouris (ADQM) a organisé sa première "rencontre de Montsouris", le 17 novembre dernier à la Cité internationale universitaire. Ces réunions, autour d'un dîner-débat, se veulent un espace de dialogue et d'échanges sur la vie du quartier. Cette première a rassemblé une cinquantaine d'habitants et de nombreux élus sur le thème : "La Cité U, lieu de vie et d'échanges avec le quartier". C. Ronceray, délégué général de la Cité internationale, et M. Dupaquis, chef du service du patrimoine, ont exposé de manière très intéressante la vie à la Cité et le nouveau schéma directeur de développement. Il a été convenu d'organiser des contacts entre les étudiants étrangers et les familles du quartier. Fort de ce premier succès, l'ADQM programme une prochaine rencontre début 2000. J.-P. MILLET

● L'Equip'Page

... est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 50 F. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

Zac Didot

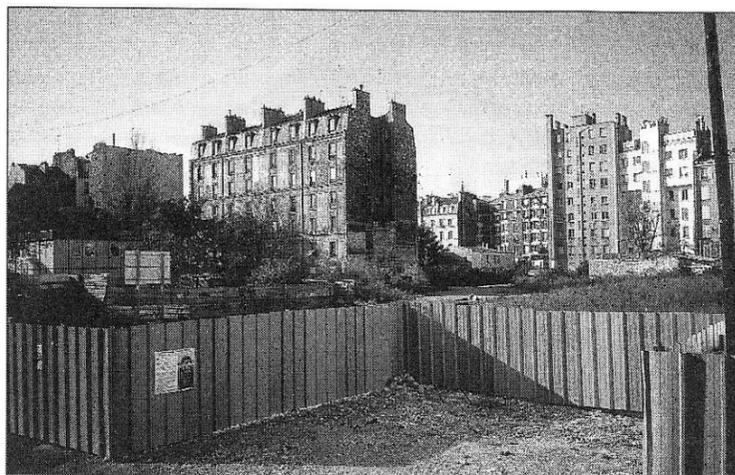
Un nouveau quartier reste à inventer

● L'enquête publique qui vient de s'achever a permis de relancer la réflexion sur l'aménagement des terrains autour du bâtiment appelé "Château ouvrier". Flash-back sur l'opération.

Lancée en 1988, la Zone d'aménagement concerté Didot fait partie de ces Zac parisiennes "plantées", comme Seine-Rive gauche dans le 13^e arrondissement, ou Castagnary, dans le 15^e. En onze ans l'aménageur Semea XV, société d'économie mixte contrôlée par la Ville de Paris, n'a réussi qu'à creuser un parking, agrandir la crèche et construire 99 logements sociaux de type PLA (1). Or, dès le début, cette opération a été contestée par les habitants du quartier. Leur mobilisation a permis de sauver plusieurs immeubles menacés de démolition, dont le fameux Château ouvrier (voir "La Page" n° 35). Mais côté rue du Château, la construction de deux barres et d'une tour assez laide et au volume disproportionné n'a pu être évitée. Au rez-de-chaussée, se trouvent des centaines de mètres carrés commerciaux qui risquent de rester longtemps vides, vu le nombre de surfaces commerciales inoccupées dans le secteur. Depuis le 8 novembre dernier, un nouveau plan d'aménagement de zone (Paz) est soumis aux habitants. Ils se sont déplacés à la mairie du 14^e pour faire part de leurs multiples doléances. Cela montre bien que ce projet doit encore évoluer. Ce plan concerne les constructions futures de la deuxième tranche de la Zac, entre les rues Raymond-Losserand, Pernety et l'impasse Sainte-Léonie. Les travaux devraient être achevés en 2002.

Un projet moins mauvais

Le nouveau plan propose la réhabilitation du Château ouvrier et, à ses pieds jusqu'à la rue Raymond-Losserand, la construction d'une série de petites maisons d'un étage. Les habitants actuels du Château, une vingtaine de foyers bénéficiant du statut de la loi de 1948, seraient relogés provisoirement dans les nouvelles constructions, mais retrouveraient leur logement d'origine après la réalisation des travaux. Un nouvel immeuble de quatre étages doit également prendre place impasse Sainte-Léonie, à l'arrière du Château ouvrier, un autre serait édifié dans le prolongement de la barre récemment construite le long de la nouvelle rue du Moulin-des-Lapins. Enfin, un dernier



Le Château ouvrier, vu ici depuis la rue du Moulin-des-Lapins, sera entouré de nouvelles constructions. (PHOTO : U.D.)

Les chiffres clés

● 113 millions de francs, c'est à ce jour la facture que paieront les contribuables parisiens pour les errements de la Ville de Paris et de ses aménageurs dans le projet d'aménagement de la Zac Didot. Ce sont 67 logements PLI (HLM de luxe), 29 "en accession sociale à la propriété" et 20 PLA qui seront finalement construits.

bâtiment est prévu à côté de la crèche, derrière le pignon aveugle où l'on remarque encore des inscriptions des anciens garages des Transports automobiles municipaux. Côté espaces verts, un jardin de 2 700 m² sera créé en cœur d'îlot, ainsi que des salles de sport sur le toit du parking. Enfin, le nouveau quartier devrait être en majeure partie piétonnier.

Ce nouveau projet est meilleur que celui de 1997, mais il contient de nombreuses carences. Principale critique, il reste l'expression d'un urbanisme minimaliste : un logement, un ascenseur un raccord à l'égout et un parking. L'unique motivation est la rentabilisation de l'espace, les besoins des habitants en équipements collectifs sont passés à la trappe.

Thermopyles

Un espace vert presque mûr

● Un nouveau projet a été présenté le 14 octobre à la mairie d'arrondissement.

La réalisation d'un jardin entre la rue des Thermopyles et la Cité-Bauer est prévue au plan d'occupation des sols depuis 1977. Jean Tiberi, en 1997, avait annoncé qu'il occuperait 1 200 m². Depuis, les habitants attendent la présentation du futur jardin des Thermopyles. Lors d'une réunion d'information le 16 avril dernier, les associations découvrent le projet : un "petit Versailles", avec plusieurs allées, des petits bosquets et des grilles de deux mètres vingt ceinturant l'ensemble... Devant le tollé, la Ville promet de revoir sa copie et de tenir les différentes parties informées. Malgré ces engagements, il est prévu qu'un appel d'offres soit soumis au vote du conseil de Paris le 23 septembre. Grâce à l'intervention d'Urbanisme et démocratie auprès de chacun des grou-

pes politiques de l'assemblée municipale, la délibération était retirée de l'ordre du jour quelques minutes avant le vote. La revendication majeure, relevée aussi bien dans les questionnaires que sur les cahiers de doléances rédigés sur les marchés, est un aménagement simple, avec une pelouse accessible, protégé des nuisances extérieures : une petite clairière au milieu de la ville. Ces demandes ont enfin été intégrées dans un nouveau projet dont les associations ont pu prendre connaissance le 14 octobre à la mairie du 14^e. On regrettera néanmoins que ce jardin, ceinturé d'une haute grille, ne soit pas accessible l'été après 21 heures. La Ville refuse en outre de réserver une petite partie de l'espace à un potager géré par les habitants et les écoles du quartier. R.D.

Et la maison de quartier ?

Deux cent trente nouvelles familles vont en effet emménager, or la crèche Sainte-Léonie est aujourd'hui totalement saturée, et aucune halte garderie n'est prévue. La disparition de la salle de spectacle du centre Notre Maison rend impossible la tenue de fêtes d'écoles, d'anniversaires ou de rencontres de quartier. Ce nouveau quartier a besoin d'un lieu où les habitants puissent se rencontrer, discuter et se reconnaître autour d'un projet collectif. Après les sabotages successifs du centre Notre maison, du Cepije, de l'antenne sociale Adele, on aurait pu espérer que cet important problème soit enfin pris en compte. Comment l'aménageur a-t-il pu occulter cette revendication soutenue depuis deux ans par la quasi totalité des habitants du quartier ? Nos élus de la majorité municipale en portent la responsabilité. Ceux-ci, "culturellement", n'envisagent une maison de quartier que comme un centre politique gauchisant, donc hostile.

Plafonner les hauteurs

La hauteur de la tour et des deux barres dans la première partie de la Zac tend déjà à isoler l'îlot du reste du quartier. Pour qu'il reste respirable, il faut réduire le nombre d'étages des bâtiments prévus impasse Sainte-Léonie et au bord de la nouvelle place de la Garenne. L'association Urbanisme et démocratie propose de plafonner les hauteurs sur ces parcelles à deux étages (au lieu des quatre et six étages prévus). Les riverains, quant à eux, souhaitent les voir disparaître. Ces nouvelles constructions abriteront des logements de type "intermédiaire", pas réellement sociaux.

Certaines orientations, communes à toutes les constructions de logements

Tout pour les parkings !

● A l'origine, le parking construit en 1993 côté rue Didot devait accueillir l'ensemble des places de stationnement de la Zac. Le gestionnaire, une société d'économie mixte de la Ville de Paris, a préféré vendre les places que d'attendre l'arrivée des nouveaux habitants. Aujourd'hui, ce parc est plein. On va donc construire de nouveaux parkings sous chaque immeuble. A l'origine, la crèche Sainte-Léonie avait été agrandie pour accueillir les enfants des nouveaux habitants. Elle est aujourd'hui pleine. Mais personne ne pense à en construire une seconde. La ville préférerait-elle garder les voitures des Parisiens que leurs enfants ?

Info ou pub ?

La Semea XV a consacré 1,4 million de francs pour promouvoir son nouveau plan d'aménagement de la Zac Didot. Elle a ouvert une permanence d'information, avec une maquette et différents panneaux de photos et de plans, au rez-de-chaussée des immeubles neufs de la rue du Château. Une exposition est également présentée dans le hall de la mairie du 14^e.

Mais aucun plan précisant l'implantation au sol et la hauteur des futurs bâtiments n'est consultable. Soumettre à une enquête publique un plan d'aménagement de zone sans y faire figurer le document graphique adéquat, relève d'une pratique pour le moins... déconcertante !

sociaux à Paris, sont également critiquables. Tout d'abord le choix de l'électricité comme unique moyen de chauffage. Beaucoup de locataires du parc HLM de la Ville en arrivent à payer des factures EDF supérieures à leur loyer. Ensuite, les locaux à poubelles ne sont pas dimensionnés pour permettre le tri sélectif des déchets.

Le rapport d'enquête publique sur le nouveau plan d'aménagement devrait être rendu public en début d'année. Ce n'est qu'un avis consultatif ; espérons que la Ville en tiendra compte. Car son apprentissage accéléré de la concertation s'opère parfois avec beaucoup de maladresse. JEAN-PAUL ARMANGAU ET RENÉ DUTREY

(1) PLA : logements sociaux bénéficiaires de "prêts locatifs aidés" ; ce sont

● Votre journal de quartier

"La Page" est publiée depuis plus de dix ans par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : BP53, 75661 Paris cedex 14 ; par fax : 01.40.44.94.86 ; ou par e-mail : lapage14@aol.com), ou nous téléphoner au 01.45.41.75.80 (répondeur). Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc. "La Page" n° 45, c'est Jean-Paul Armangau, Hadrien Bedok, Jacques Blot, Jacques Bosc, Diane Bossière, Pierrick Bourgault, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jacques Bullot, Laurence Croq, Jeanne Durocher-Samah, René Dutrey, Marie-Françoise Fourmont, Béatrice Hammer, François Heintz, Chantal Huret, Imagem et Adéla, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Andrea Knox, Pierre Lada, David Larousserie, Paule Lascoumes, Dominique Lebleux, Nicolas Liébault, Jean-Paul Millet, Bruno Négroni, Roger-Jacques Parent, Lionel Régent, Elsa Robert, Muriel Rochut, Maurice Silvy, Omar Slifi, Justine Sohier...

PLAISANCE MOINS BIEN QUE MONTROUGE ?

Depuis la fermeture de Notre Maison, du Cepije et d'Adèle 14 ("La Page" n° 43) le quartier Plaisance n'a pratiquement plus aucune structure d'accueil pour des activités sociales, culturelles ou artistiques. Les associations de bénévoles proposant soutien scolaire ou l'alphabétisation (pour parler du plus urgent), manquent cruellement de locaux. Cela condamne certaines d'entre elles à l'inactivité.

Dernièrement, le conseil de Paris a voté un budget de 11 millions pour un centre d'animation rue Vercingétorix qui ouvrira au mieux dans trois ans. Les habitants déplorent le flou du projet et de toute manière un seul centre ne suffira pas pour satisfaire les besoins des associations. Lionel Assouad devrait aller voir dans les nombreuses villes de banlieue où les "Maisons pour tous" fonctionnent depuis longtemps et font le bonheur des associations et riverains. Elles ont pour vocation d'accueillir les activités socio-culturelles du quartier, servent de siège social des associations. A Villejuif (mairie PC), il y a deux maisons de quartier, une maison des retraités et un centre culturel pour 50 000 habitants ; Noisy-le-Grand (60 000 habitants, mairie PS) compte trois maisons pour tous et deux maisons du temps libre pour personnes âgées, ainsi qu'un centre culturel avec salle de spectacle et salle de conférence. A Montrouge (38 000 habitants, mairie UDF), la maison des jeunes étant saturée, la bibliothèque municipale a mis quatre salles à disposition des associations, et un ancien collège est en train d'être transformé en maison associative. SABINE BRÖHL



La manifestation devant la Zac Didot nous rappelle que l'ancien centre social Notre Maison, rue Olivier-Noyer, a dû fermer pour laisser la place au siège de l'INRS.

SÉRÉNADE DES PALMIERS D'ALEZIA

Voyez nos palmes pérennes
Notre allure saine et sereine
L'air que nous respirons est bon

Voyez nos couleurs vivaces
Nos formes grasses
L'air que nous respirons est bon

Voyez le grain de notre tronc
Mais oui l'air est bon

Oyez oyez la sérénade
Que mot pour mot nous répétons
Après les ténors en grade
Qui nous ont confié la mission
De vous prouver que l'air est bon

Humez humez sur le pavé de Basch
Sous nos palmes de raison
Et dites à "La Page"
Que l'air est bon

ELSA ROBERT

Rue Daguerre

Le vrai-faux sauvetage de La Bélière

● La ministre de la Culture est revenue sur sa décision de classement de La Bélière.

Durant l'été, on avait cru la petite maison abritant le piano-bar La Bélière sauvée ("La Page" n° 44). Coup de théâtre ! Le 5 octobre dernier, Catherine Trautman, ministre de la Culture, annonce dans un court communiqué que les mesures d'instance d'inscription à l'inventaire des Monuments historiques du bâtiment sont levées. Cette décision fait suite à un avis défavorable de la Délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et des sites saisie par le préfet de région dans le cadre de la procédure de classement. Il affirme que le régime de protection des Monuments historiques se révèle inadapté pour conserver ce type de témoin de l'architecture de faubourg du XIXe siècle. C'est à la demande des associations Monts 14 et Urbanisme et démocratie et des élus socialistes locaux que la procédure de classement avait été mise en place le 5 juillet dernier. Cette demande s'avérait être le seul moyen d'empêcher la démolition de ce témoignage du vieux Paris tombé dans les griffes du promoteur Interconstruction. Pour parfaire le schéma, le projet immobilier prévu à cet endroit, soutenu par la mairie du 14e, se trouvait être d'une qualité architecturale très contestable.

Une fois de plus, nous risquons d'assister à la destruction en toute légalité d'un lieu de mémoire et de convivialité. En effet, les dispositions du plan d'occupation des sols (Pos) ne permettent pas de protéger des bâtiments comme celui de La Bélière. Voté en 1989 par le Conseil de Paris, le Pos actuel encourage, grâce à des coefficients d'occupation élevés, la construction de bâtiments de six étages. Les bâtiments bas, considérés comme des "dents creuses", en ont particulièrement souffert. Les maisons situées en angle de rue sont en voie de disparition. Dans son avis, la délégation régio-

nale, qui sera certainement suivie par la mairie de Paris, propose la mise en place d'un périmètre de protection sur le quartier Daguerre, tout en laissant ouvert le choix de la procédure : soit une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP), soit une adaptation du Pos avec la création d'un Pos de quartier. La ZPPAUP est un périmètre de protection très efficace pour sauvegarder un quartier à fort intérêt patrimonial. Sa mise en place incombe au ministère de la culture, sur demande de la mairie. Cette procédure, aussi étonnante que cela puisse paraître, n'a jamais été utilisée à Paris.

Le second outil est la création d'un plan d'occupation des sols particulier, dit Pos de quartier, comme il en a été mis en place sur le faubourg Saint-Antoine et bientôt sur la butte Montmartre. Il s'agit d'un secteur où l'on adapte le Pos grâce à des recommandations architecturales plus précises et des règles de construction plus strictes. Une construction peut remplacer un ancien bâtiment si elle respecte son volume. Sa mise en place est votée par le conseil de Paris. Cela laisse la possibilité de revenir sur son principe par un simple vote du même conseil.

Instaurer l'un ou l'autre de ces dispositifs dans une ville comme Paris comporte de nombreux inconvénients. Leur mise en place entraîne une irrémédiable



hausse du foncier, et en conséquence une transformation profonde de la population. Une protection trop stricte peut faire disparaître la vie qui règne dans un quartier pour le transformer en un musée. De plus, actuellement, la majorité des démolitions et déplacements de population ont lieu dans les quartiers périphériques et non plus dans le centre historique ou dans les rues de prestige. Ne serait-ce pas plutôt l'intégralité du Pos de Paris qui serait à revoir ? Dans tous les cas, la mise en place d'un périmètre mieux protégé rue Daguerre ne prendrait pas en compte la sauvegarde du piano bar La Bélière dont l'avenir apparaît fortement compromis. Espérons que les recours contentieux déposés par l'association Monts 14 devant le tribunal administratif et la mobilisation citoyenne changeront le

Logement

La solidarité emménage à Pernety

● L'association SNL acquiert trois appartements pour loger sept personnes.

En début d'année, quelques habitants de l'arrondissement fondaient un groupe local de l'association Solidarités nouvelles pour le logement (SNL, voir "La Page" n° 42). Depuis, SNL 14e a procédé à l'achat de trois appartements dans le quartier Pernety, rue Raymond-Losserand et rue du Château. Ces acquisitions ont été possibles grâce à des dons privés (merci à tous ceux qui ont répondu à l'appel de l'association), à un prêt à long terme et à des subventions de l'Etat, du conseil régional et du Fonds d'action sociale. Deux familles et une personne célibataire ont pu s'installer dans ces appartements. Tous occupaient jusque-là des logements insalubres ou très précaires (hôtel meublé) dans des rues environnantes.

SNL 14e souhaite acquérir de nouveaux logements. De nombreuses personnes ou familles de notre quartier connaissent en effet des situations très précaires et pourraient, grâce au passage dans un logement fixe et salubre, accompagnés par des bénévoles, trouver sereinement une solution durable par la suite. Les responsables du groupe soulignent qu'il s'agit d'une action à la fois modeste, simple et concrète, à la portée de chacun d'entre nous, et dont on peut suivre le résultat à côté de chez soi, dans son quartier. C'est cela qui fait l'originalité des buts et du fonctionnement de SNL à Paris, et son efficacité aussi (voir encadré).

En cette fin d'année, pour consolider et développer son action, SNL 14e fait appel aux habitants de l'arrondissement. Vous pouvez bien sûr rejoindre le groupe pour participer à la recherche de fonds ou de bénévoles, à l'accompagnement des personnes logées, au suivi de l'état des appartements (bricolage, entretien), à la

recherche de nouveaux locaux, au prêt de logements... mais aussi aux tâches inhérentes au fonctionnement de l'association : organisation de manifestations pour faire connaître SNL, mise en page de documents, trésorerie, secrétariat, etc. Vous pouvez également faire un prêt ou un don pour permettre au groupe d'acquiescer un quatrième logement dans le 14e.

DIANE BOSSIÈRE

La méthode SNL

Plusieurs habitants d'un même quartier se rassemblent pour acheter des appartements, à partir de dons privés et d'aides publiques. Elles assurent le logement temporaire d'une personne ou d'une famille pas ou très mal logée, qui paiera un loyer réel mais modeste, et la sortent de l'isolement par une présence régulière. Enfin, elles accompagnent ces personnes pour leur permettre, avec le soutien de l'ensemble du groupe, d'accéder à un logement définitif.

Il y a dix ans, SNL achetait son premier appartement dans le 19e arrondissement. Aujourd'hui, grâce à ses quinze groupes, ce sont 91 logements qui sont occupés en permanence. Plus de 200 familles ont ainsi pu être relogées durablement en HLM, après avoir transité pendant un ou deux ans dans un appartement de l'association sous contrat de location.

SNL 14e, chez Marie-Claude Doméon: 35, rue Boulard, tél. : 01.45.40.63.34.

Boulevards des Maréchaux

Plan vélo : la Ville brouille la piste

● La dernière née des pistes cyclables pourrait bien devenir le premier tracé de cyclo-cross.

P arcours sinueux, feux rouges interminables, marches de plus de cinq centimètres de haut, voitures garées un peu partout... l'aménagement livré cet automne fait l'unanimité contre lui. Les cyclistes ne s'y retrouvent guère et préfèrent, pour la plupart, emprunter la voie pour voitures ; les piétons et les commerçants tempêtent contre vélos et rollers venus empiéter sur leur espace "naturel" ; les automobilistes et les chauffeurs de bus ne savent jamais de quel côté va surgir le vélo. La Ville de Paris a rarement réussi à mettre autant de monde d'accord !

Quand on y regarde de plus près, on se rend compte qu'aucune pensée cohérente n'a guidé les choix de nos décideurs. Ils ont plutôt paré au plus pressé en peignant le sol ici ou là, pour pouvoir annoncer la création de quelques kilomètres de

lorsqu'un représentant de la Mairie déclare au "Parisien" : "Il ne s'agit pas de réelles pistes cyclables. Ce sont seulement des tracés que nous proposons aux vélos pour leur éviter de rouler avec les voitures. Cela dit, rien ne leur interdit, s'ils préfèrent, de rouler sur la voie avec les automobiles."

Le 28 octobre, une centaine d'associations de Paris et de banlieue (1) conviaient les journalistes à une conférence de presse. Elles ont montré leur volonté de remettre nos édiles sur la bonne piste en leur demandant de prendre en compte les observations des usagers pour les aménagements futurs et de rectifier ceux déjà réalisés.

J.P.A.

(1) Dont le Mouvement de défense de la bicyclette, 32 rue Raymond-Losserand, tél. : 01.43.35.22.23.



Voiture bloquant la piste cyclable, boulevard Brune (PHOTO ISABELLE LESENS).

PETIT BAZAAR DE NOEL

Ça y est, l'hiver s'installe, les températures sont plutôt rudes et nous avons sorti les gros pulls, manteaux et autres couvertures pour affronter tout ça. La saison nous incite à rester à l'intérieur pour partager une bonne soupe chaude entre amis. Mais, ne vous laissez pas tromper par les apparences : les activités du quartier continuent et on entend déjà parler du "Petit Bazaar de Noël" organisé par Urbanisme et démocratie. Se souvenant des bonnes odeurs de vin chaud à la cannelle et de chocolat chaud (organisé par l'association l'hiver dernier), les habitants en réclament davantage cette année. L'après-midi du 19 décembre, l'association va animer un mini-marché de Noël sur le terrain traditionnel de la fête des Thermopyles et invite les gens du quartier à venir exposer ou vendre des choses fabriquées maison (à savoir tout genre d'artisanat d'amateur, des confitures aux poteries en passant par les bijoux, les jouets en bois et les papiers découpés...). Venez boire un vin chaud (chocolat pour les petits), vous chauffer les mains au dessus d'un brasero et rencontrer les voisins que vous connaissez déjà ou pas encore. S.B.

Téléphonez au 01.40.44.47.44 pour vous inscrire si vous voulez tenir un stand.

LA DAME DE CŒUR

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date mon coup de cœur pour cette dame du 8, rue Sophie Germain. Jadis, elle jugeait inopportun de faire parler d'elle et de sa boutique et je m'en suis abstenue. Comme Betty va tirer sa révérence fin décembre pour partir à la retraite... et se lancer dans de nouvelles aventures, je m'autorise maintenant à en dire quelques mots.

La minuscule boutique Huit de Cœur a été imaginée en 1983 (déjà seize ans !). Grâce à ses choix de bijoux, de vêtements et accessoires uniques et extraordinaires créés par des artisans-artistes, Betty en a fait une véritable caverne d'Ali Baba accessible aussi aux petites bourses. En cas de manque d'idées quant aux cadeaux à offrir aux copines, je vous conseille de fouiner dans sa boutique car vous allez certainement y faire des trouvailles ! On trouve même, accrochés aux murs, ses propres tableaux passionnants qui sont bien plus qu'un passe-temps, comme elle le dit avec modestie. La disparition de la flamboyante Dame de cœur de la rue Sophie-Germain est, pour ce quartier, de mauvais augure pour le nouveau millénaire. Non seulement parce que les magasins y ferment les uns après les autres, mais parce que la boutique de Betty n'est pas un magasin comme un autre. C'est un endroit ensorcelant, stupéfiant et forgé à son image. La reprise de sa boutique est assurée, mais Betty, elle, restera irremplaçable. Elle continuera, j'en suis sûre, son petit "bon" femme" de chemin et je lui souhaite bon vent !

JUTA BRUCH

● L'Equip'Page

... est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 50 F. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

Sécurité

Thierry Ragu prend des libertés... avec les faits

● Le jeune adjoint au maire du 14e chevauche les pires fantasmes sur l'immigration.

On croyait connaître les idées politiques de Thierry Ragu. Son appartenance à Démocratie libérale semblait faire de son combat pour la liberté d'entreprendre et pour la baisse des impôts la priorité de son action. Est-ce dû au fait que la majorité plurielle tende à déposséder la droite de ses propres thèmes, ou que s'ouvre la possibilité de récupérer les électeurs dégoûtés par les luttes intestines de l'extrême droite ? Toujours est-il que Thierry Ragu a cru bon de quitter son sillon idéologique pour emprunter des voies plus chaotiques.

L'adjoint chargé du "cadre de vie, des espaces verts et de l'environnement" a décidé de cultiver un dangereux amalgame entre insécurité et immigration, un procédé dont le Front national s'était fait une spécialité. Dans les (quelques) tracts

distribués aux habitants, le jeune élu déclare sans plus de précision qu'assurer la sécurité de tous, c'est... lutter activement contre l'immigration clandestine." Et il renchérit dans l'impression, affirmant dans son bulletin "14e Renouveau" que "la lutte effective contre l'immigration clandestine... devrait aussi permettre de réduire l'insécurité que nous pouvons parfois ressentir dans la capitale." Faute de trouver des liens réels entre délinquance et immigration, il se contente de jouer sur les peurs ressenties par les Parisiens... quitte à les entretenir par la même occasion.

Où sont donc ces fameux "immigrés délinquants" ?

Reconnait-il des sans-papiers chez ceux qu'il dénonce dans le même article,

à savoir les "voyoux" qui "rackettent nos enfants à la sortie des lycées et agressent chauffeurs de bus et personnes âgées" ou qui "en bandes venues des banlieues descendent dans nos quartiers pour tout casser" ? Lorsqu'il faut préciser, l'argument tourne court. La seule illustration trouvée par Thierry Ragu est en définitive la présence d'adolescents originaires des pays de l'Est qui, en proposant de laver les vitres des voitures aux feux rouges de Denfert-Rochereau, "créent des embouteillages et peuvent occasionner des accidents." Une insécurité majeure, à n'en pas douter !

Fort de ces confusions, les mesures qu'il propose sont du même acabit. Associations de défense des étrangers et "animateurs" de réseaux clandestins sont mis sur le même plan. Présumé coupable, l'étranger devrait, selon Thierry Ragu faire la preuve de son innocence, à l'inverse de tout notre droit. Il en vient à rejoindre les méthodes illégales jusque là pratiquées par les seules mairies du Front national. Sans aucune preuve à l'appui, il refuse ainsi comme officier d'état civil de marier un couple mixte. Et comme toujours, son imprécision est sanctionnée par les faits : le procureur, après étude du dossier, désavoue l'élu et oblige l'officier d'état civil à célébrer ce mariage ! (voir "La Page" n° 37)

En politique, tous les moyens sont-ils bons pour se faire élire, au mépris de la

réalité ? Et au-delà de l'élection, qui nous garantit que ces affabulations ne se retrouveront pas un beau jour "appliquées" dans une politique municipale ?

NICOLAS LIÉBAULT

HALLOWEEN PARADE



Défilé porte de Vanves.

Pour la troisième année consécutive, trente-trois commerçants du quartier Losserand-Rosaire emmenés par Alain et Joëlle Houdinet, les libraires du Marque-Page, ont organisé avec les enfants du quartier un défilé costumé pour fêter Halloween. En tête du cortège, il y avait deux ânes et au milieu une charrette tirée par deux poneys sur laquelle des musiciens jouaient du violoncelle, du violon et de la guitare. Les 350 enfants, dont une partie venait du centre de loisirs Maurice Fournier et du Moulin, ont fini leur après-midi par un goûter dansant dans la salle attenante à l'église Notre-Dame du Rosaire. Tout s'est bien passé grâce à la collaboration des médiateurs sociaux : la rue n'avait pas été bloquée malgré la demande faite à la préfecture de police qui n'avait envoyé que deux policiers motocyclistes pour encadrer le défilé !

LAURENCE CROG

Avis à la population

● Nul ne l'ignore, la droite cherche un sauveur pour conserver la mairie de Paris... mais aussi celle du 14e. En septembre, sans doute à la demande de nos élus locaux, la Sofres interrogeait les électeurs de l'arrondissement sur la personnalité la mieux à même de défendre le bilan de la municipalité sortante. Candidats présumés : Lionel Assouad, Pascal Vivien, Thierry Ragu et Nicole Catala...

Les sondeurs cherchaient également à

savoir comment certains aspects de la politique municipale étaient perçus par les administrés. Au programme : Zac Alésia-Montsouris et Didot, quartiers tranquilles, plan vélo, jardins publics...

Un conseil à nos édiles : plutôt que de faire appel (sur quels fonds ?) à de fort onéreux instituts de sondage, il serait certainement plus simple et plus démocratique d'engager un vrai dialogue avec les habitants et leurs associations.

O.S.

LA CITOYENNETE EN MARCHÉ



Samedi 2 octobre, porte d'Orléans, les militants du Collectif des citoyens du 14e (et quelques milliers d'autres) accueillent la marche nationale des sans-papiers. Les marcheurs, partis plusieurs semaines auparavant de Toulouse, entendaient témoigner du blocage des dossiers de régularisation et des drames humains vécus par les milliers d'étrangers encore privés de titre de séjour.

Remontant l'avenue du Général-Leclerc, la manifestation fut aussi l'occasion d'affirmer le droit à la

citoyenneté pour tous, alors que l'opinion semble de plus en plus favorable au droit de vote des étrangers aux élections locales (à 52 % selon un récent sondage). Relayant l'appel national "Même sol: mêmes droits, mêmes voix", le Collectif du 14e a d'ailleurs commencé à se mobiliser pour faire aboutir cette revendication avant les élections municipales de 2001, et prévoit d'organiser une réunion publique sur ce sujet dès janvier ou février prochains.

O.S.

%ATTAC 14 INTERPELLE TIBERI

Le 9 octobre dernier, le comité Attac 14e inaugurerait à sa façon le marché biologique de la place Brancusi. Dans le cadre de la mobilisation contre les effets de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le maire a été sollicité au sujet des enjeux alimentaires de cette négociation. Il n'a pas daigné signer la pétition. C'était la première action de ce nouveau comité, créé quelques jours plus tôt dans le 14e à la demande des adhérents de l'Association pour une taxation des transactions financières d'aide aux citoyens. Le comité a également

participé au débat public organisé le 7 décembre au Moulin par l'association La Gamberge, sur le thème "Mal-bouffe : qu'y a-t-il au menu de l'OMC?" Lors de la prochaine réunion d'Attac 14, en décembre, le comité projettera le film "Millennium Round, chronique d'un KO annoncé". Réalisé par Attac Rhône, il présente le contexte et le rapport de force dans lesquels s'engagent les négociations qui s'ouvrent à l'OMC.

Attac14, contactez Pierre Lada au 01.56.36.19.88.

J.P.A.

JUSTICE : SELON QUE VOUS SEREZ...

Gêne et agacement au Cica du 15 novembre. Lionel Assouad et Nicole Catala, respectivement maire et députée de l'arrondissement, ont eu beaucoup de mal à justifier l'implantation d'une Maison de la justice et du droit dans les anciens locaux de la Semirep, rue Bardinnet. Sans contester l'utilité d'une structure qui devrait permettre de réduire "l'insupportable distance entre la justice et le citoyen", des représentants de l'opposition et des associations ont fait part de leurs interrogations. Ils ont notamment rappelé que ces locaux furent déclarés "hors normes" lorsqu'il avait été envisagé, en 1998, d'y installer les bénévoles délogés du centre social Notre Maison. Autre surprise : la moitié des locaux abrite en réalité depuis septembre une association paramunicipale de "services à domicile pour la famille", dont l'ancienne présidente n'est autre que... Nicole Catala. La justice n'est décidément pas la même pour tous. PIERRE LADA

LA DELINQUANCE A L'AFFICHE

Mercredi 17 novembre vers 21h, six fonctionnaires de police ont interpellé trois colleurs d'affiches de l'association Urbanisme et démocratie. Ces dangereux délinquants ont été emmenés sur le champ au commissariat... Pendant l'interrogatoire, ils ont avoué coller depuis six ans des affiches pour faire participer les habitants à la vie de leur quartier. Devant un tel aveu et après une heure passée sur un banc, ils ont été relâchés.

VOL A L'ARRACHE PLACE BRANCUSI

La délinquance n'est pas toujours là où on le croit ! Samedi 9 octobre, le maire de Paris inaugure le nouveau marché biologique de la place Constantin-Brancusi. Un homme grand, chauve, bien habillé accompagne Jean Tiberi. Il s'approche d'une vendeuse de "La Page", lui en prend des mains un exemplaire sans le payer, en s'écriant : "Mais je suis le maire du 14e ! Avec tout le mal que vous dites de moi, vous me devez bien ça". Puis évoquant la "une" sur l'hôpital Broussais, il ajoute : "Vous prônez un hôpital du XIXe siècle ; vous êtes les pires conservateurs que je connaisse ; à la droite de l'extrême droite". Des arguments percutants... qui, somme toute, ne nous ont coûté que 10 F !

LES AMIS DU "DIPLO" SE REGROUPENT

L'association des Amis du "Monde diplomatique" s'est constituée pour acquérir les actions qui ont permis l'indépendance du mensuel du même nom. Aujourd'hui, les "Amis", constitués en groupes locaux, se proposent d'offrir des lieux de débats, de revitaliser l'espace public et de contribuer à la diffusion des valeurs que défend le "Diplo". Le groupe Paris-Sud, recouvrant les arrondissements du sud de la Seine, se réunit chaque deuxième lundi du mois à 20 heures, au 64 bd Auguste-Blanqui, dans le 13e (métro Corvisart). Contact : Yann Bruner, tél. : 01.53.62.04.95, ou courrier : yann.bruner@mat.ensmp.fr

SOUTIEN SCOLAIRE A DOMICILE

L'"Amicale d'entraide scolaire" met en relation les bénévoles avec les enfants (depuis le CP jusqu'à la terminale) ayant besoin d'être aidés pour leurs devoirs. Envoyé dans la famille par l'intermédiaire d'une assistante sociale, le bénévole accompagne l'enfant durant une année scolaire, une heure par semaine (ou plus si disponibilité). L'association demande une cotisation de 70 F par enfant et par an pour couvrir ses frais de fonctionnement. Si vous pouvez donner un peu de votre temps (peu importe votre âge et votre niveau), contactez Mme Claude Bourgeois au 01.45.43.14.58 ou courriel : Claude-Bourgeois@wanadoo.fr

UN SECRET BIEN GARDE

Vous l'aurez peut-être remarqué, au 7 de la rue de la Sablière, le volet bleu pervenche est clos et une pancarte "A louer" remplace les dentelles et napperons brodés de la devanture. La blanchisseuse a posé ses fers pour une retraite bien méritée et je me sens donc levée du secret. C'était mon premier article à La Page (n° 28) et j'avais accepté de ne pas donner l'adresse. Un comble pour une journaliste, même en herbe, et une réaction inattendue pour un commerçant. Mais c'était au nom de l'amour du travail bien fait, car disaient-ils, ils ne pourraient satisfaire un afflux de clientèle avec toute la qualité et la disponibilité dont ils s'étaient fait une règle. On croit rêver, non ? Un brin de nostalgie m'a sans doute fait écrire ces quelques lignes mais aussi l'envie de rendre hommage à ce couple accueillant qui, malgré le travail à faire, prenait le temps de parler avec les clients. Heureuse retraite !

CHANTAL HURET

Impasse de rêve

● La villa Seurat, comme de nombreuses villas à Paris, est une impasse. Cette dénomination retrouve ici son acception première de domaine rural, terme utilisé dans l'Italie antique puis dans la Gaule romaine. Elle débute au n° 101 de la rue de la Tombe-Issoire et offre une perspective qui incite immédiatement à s'y engager. Presque toutes les maisons qui bordent cette impasse ont été construites dans les années 30 par l'architecte André Lurçat, frère de Jean Lurçat (1) ; la femme de ce dernier y demeure encore aujourd'hui.

L'architecture Art déco de ces maisons, l'ordonnement rigoureux et simplifié des formes rappellent ceux de la villa de Le Corbusier, avenue Reille ; cohérence et harmonie des plans, découpes en terrasses, balcons arrondis, saillants, tous envahis de plantes et de fleurs débordant le long des murs blancs en font un lieu unique classé par les monuments historiques. Dans les années trente, on aurait pu y croiser Henry Miller, visiteur régulier d'Anaïs Nin qui habitait l'une de ces villas.

On la découvre en allant au parc Montsouris en venant de la rue d'Alésia. Par une journée ensoleillée, on se croirait presque dans un village méditerranéen.

(1) Jean Lurçat (1892-1966) : peintre illustrateur et cartonnier, il a été l'un des maîtres de la tapisserie contemporaine.

Villa Seurat Rencontre avec Muriel Jaër

● La maison de Muriel Jaër est un lieu rare où se mêlent l'univers de la danse et les souvenirs de la galeriste Jeanne Bucher.

C'est dans un environnement privilégié qu'habite Muriel Jaër. Danseuse et chorégraphe française née à Londres, elle étudia la danse classique aux Etats-Unis. Elle se consacra ensuite à l'étude de la danse contemporaine et orientale en Europe, avant de partir en Orient pour s'initier au yoga. Aujourd'hui, elle anime Avec (1), association dont le but est de favoriser l'éveil et la sensibilité à d'autres formes d'expression culturelle. Il est question, à travers une volonté de dépassement de la consommation culturelle de masse, d'instituer un authentique échange entre les artistes.

Dans ce cadre, Muriel Jaër organise une à deux fois par mois, dans l'atelier de sa villa, des concerts de musique classique indienne, persane et européenne, mais aussi des concerts de musique contemporaine, des expositions de photos, dessins ou peintures... Elle est par ailleurs prof de danse et dispense des stages d'initiation au travail corporel, par la découverte de soi, de l'harmonie du corps et du bienfait du souffle.

La maison de Muriel Jaër, villa Seurat, est un lieu rare. Dans l'atelier où elle reçoit, le plafond en voûte étoilé de carreaux de verre donne un caractère unique à la lumière. Dans un coin, des portes coulissantes s'ouvrent sur une alcôve consacrée à sa grand-mère, Jeanne Bucher. Muriel Jaër a pour cette femme d'exception un attachement indéfectible, qui incite à connaître le par-

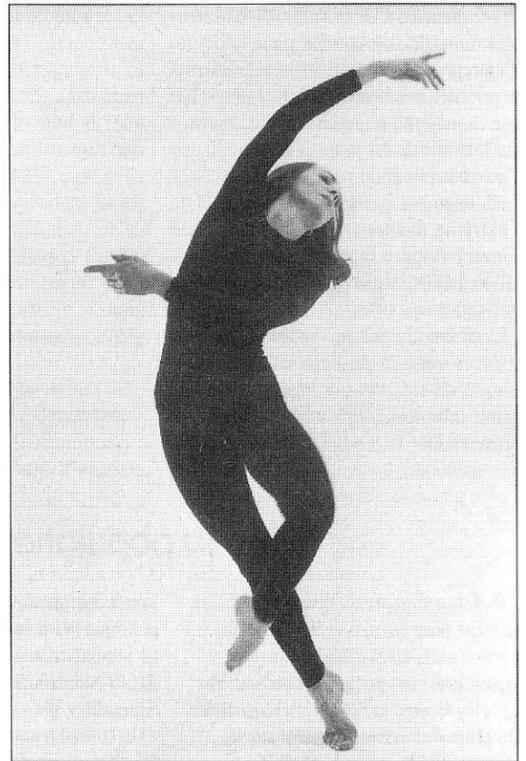
cours de cette célèbre galeriste du début du siècle.

Jeanne Bucher fut une inlassable découvreuse de talents. Elle ouvrit en 1925 une bibliothèque étrangère rue du Cherche-Midi, qu'elle transforma vite en galerie d'avant-garde. Elle y exposa des cubistes, Braque, Picasso, mais aussi Léger, Lurçat, Lipchitz. Elle édita les livres des surréalistes : Ernst, Tzara, Eluard. En 1936, elle transporte sa galerie boulevard du Montparnasse. Elle y expose les sculptures d'Arp et d'Alberto Giacometti ; elle révèle Vieira da Silva, Nicolas de Staël, Domela et Bauchant.

Femme accomplie, Jeanne Bucher fut l'épouse du grand pianiste Fridolin Blumer et l'amie de Jean Lurçat. Elle exposa les peintres avant-gardistes allemands avant la guerre et continua à les accueillir sous l'Occupation, alors qu'ils étaient traqués par les nazis. Elle a su alors, en vraie alsacienne qu'elle était, préserver un îlot de liberté. On lui doit l'entrée des œuvres de Braque et d'Ernst dans les musées nationaux. Les musées et l'université de Strasbourg lui ont rendu hommage en lui consacrant, en 1994, une exposition qui a fait l'objet d'une édition d'art.

PAULE LASCOURMES

(1) Association voies d'éveil de conscience, tél. : 01 43 22 84 78.



Muriel Jaër en action (PHOTO D.R.)

Robert Rey

Un jeune artiste de 72 ans

● Frappé par un accident cérébral,

Robert Rey se tourne vers les arts plastiques pour surmonter son handicap d'expression et de communication.

Robert nous accueille dans son atelier de la rue d'Alembert. Il a 72 ans et une belle allure de patriarche avec sa chevelure et sa barbe blanches. Par contraste, ses yeux vifs et malicieux traduisent une vitalité juvénile intacte. Son corps est lui aussi animé d'une grande énergie qui fait presque oublier son handicap moteur.

Après des études d'ingénieur, ce Marseillais travaille dans la recherche pétrolière en Afrique. A 37 ans, il quitte cet emploi et revient en France pour devenir informaticien. Il consacre ses loisirs à la céramique, aux émaux et à un herbier de plantes médicinales. A 56 ans, un grave accident cérébral le prive de l'usage de la parole et de certaines facultés motrices pendant près de trois ans. A force de volonté et de séances régulières de rééducation, il parvient à retrouver en partie l'usage de ses sens. Pour affiner encore son expression et sa communication avec son entourage, il décide de se lancer dans le dessin, la peinture et la sculpture. C'est une victoire sur son handicap.

Autodidacte, Robert est fier de ne pas avoir suivi de formation classique qui aurait selon lui influencé, voire orienté son style. Il revendique une expression libre, directement issue de son inconscient. Ses œuvres sont en effet répertoriées dans les courants de l'art naïf et de l'art brut. Elles ont un aspect multiculturel, car elles font songer à l'Afrique, à l'Amérique latine, aux Antilles. Son long séjour en Afrique n'est sûrement pas sans rapport avec ses sources d'inspiration.

Ses dessins et peintures sont éclatants de gaieté. Sa bonne humeur transparaît à travers l'emploi de couleurs très vives. Il met en scène principalement des personnages,

qu'il dote le plus souvent d'une attitude malicieuse, voire ironique vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur environnement.

Pour ses sculptures et ses montages il utilise de multiples ressources naturelles : bois, souche d'arbre, pâte à bois, pâte à papier, céramique, coquillages, carton... C'est dans ce domaine peut-être que sa richesse créative prend sa forme la plus concrète.

Robert est un artiste prolifique : pas moins de dix-sept expositions ont consacré ses œuvres depuis 1994, à Paris et en province.

L'expression artistique n'est pas seulement pour lui le moyen de pallier ses difficultés langagières et motrices, mais constitue un univers à part entière. Son parcours invite chacun de nous à s'interroger sur nos potentialités plus ou moins enfouies. Que l'on soit handicapé



Ses dessins et peintures sont éclatants de gaieté. (Photo D.L.)

ou non, l'expression artistique permet de traduire et d'épanouir toute notre richesse intérieure.

DOMINIQUE LEBLEUX

Robert Rey : 16 rue d'Alembert, tél. : 01.45.89.24.83.

Théâtre

Arlequin retrouve sa Gaieté

● Lettre ouverte et grève de la faim sauvent le théâtre de la Comédie italienne, rue de la Gaieté.

Arlequin a eu très chaud. Ses pantomimes et ses bouffonneries dans la "Rose amoureuse" de Goldoni faillirent bien être les dernières dans son théâtre de la rue de la Gaieté. Trois siècles après ses ancêtres italiens de la Comedia dell'Arte, il se voyait déjà chassé du pavé parisien après plusieurs années à railler la bourgeoisie, moquer les Tartuffe et flatter les Scapin. Harcelé par les Gnafron du fisc pour le compte d'un ministre-Harpagon, son théâtre a dû fermer en mai. Sa maigre équipe de quatorze personnes et ses cent places assises étaient trop peu pour les Pantalons du théâtre privé, et trop importantes pour avoir le statut d'association sans but lucratif. Au printemps, donc, rideau ! L'été échauffe alors le sang d'Arlequin. Tel un Scaramouche, le voilà qui sort de scène pour se frotter au monde réel. Il vend les costumes de la troupe, offerts par le célèbre Piccolo Teatro de Milan, et se paye une lettre ouverte dans les journaux. Avec sa plume-épée, il attaque, il esquive, il contre, il pourfend et il touche au coeur et aux bourses. D'autant qu'à sa lettre, il ajoute une grève de la faim. Le geste émeut. Les Robert De Niro, Al Pacino et autres cousins italiens d'Amérique crient au scandale et proposent leur hospitalité. Arlette Laguiller, nouvelle figure de la comédie, le soutient et lui promet une manif. Jack Lang en monsieur Jourdain de la culture convainc la vraie ministre de verser son obole. Harpagon-Bercy n'est pas en reste et autorise quelques largesses fiscales. Les époux magnifiques de la Mairie de Paris y vont même de leur aumône, soucieux de leur image aux faux airs de Pierrot et Colombine. Même le conseil régional met la main à la poche. En octobre, les caisses sont donc renflouées et des costumes du film "Casanova" de Fellini viennent à point pour rhabiller les



(PHOTO FRANÇOIS HEINTZ)

acteurs. Le 27 du même mois, le rideau se lève à nouveau sur "Ces Dames pointilleuses", de l'inévitable Goldoni.

DAVID LAROUSSE

TRENTE TOILES D'EMOTION ...

Jusqu'au 9 janvier, Jo Vargas expose ses dernières œuvres à la galerie d'Annie Andrieu, "Vent d'ocre" (1). En mars 1998, Jo nous avait donné une interview (voir "La Page" n° 37). Depuis, elle a travaillé sur le chaos, le désordre, et nous offre aujourd'hui trente toiles d'émotion dans lesquelles elle explore la ville, en compagnie de son double, omniprésent.

(1) 9 rue Lalande, accueil tous les mardis et jeudis, de 14 heures à 19 heures, ou sur rendez-vous (tél. : 01.43.35.16.25).

Rue Vercingétorix "Portes ouvertes" chez Gauguin

● Avant de refaire ses malles pour Tahiti, Paul Gauguin (1848-1903) nous reçoit dans son atelier de Montparnasse : visite-fiction.

Te faruru" ("Ici, on fait l'amour"), a inscrit Gauguin en tahitien sur l'une des vitres de son atelier : c'est là qu'il vit en compagnie d'Annah la Javanaise, âgée de treize ans, qu'escorte sa petite guenon.

Le bâtiment du 6, rue Vercingétorix, construit avec des matériaux provenant de la démolition de l'Exposition universelle de 1889, s'élève au fond d'une cour pavée et regroupe plusieurs ateliers d'artistes. Au rez-de-chaussée, des sculpteurs. Gauguin, lui, habite en étage : on y accède grâce à un abrupt escalier extérieur prolongé par un balcon de bois courant sur toute la façade. La première pièce est sombre et meublée sommairement, mais une verrière donnant sur un jardinet verse un flot de lumière sur l'atelier proprement dit. Gauguin a peint les murs en jaune chrome et les a décorés avec quelques-uns de ses tableaux tahitiens, mêlés à une nature morte de Cézanne, à deux toiles de "Tournesols" et un paysage mauve signés Van Gogh, à des dessins de Redon et à des estampes japonaises. Une multitude d'objets hétéroclites et exotiques créent une atmosphère mystérieuse : lances, boeme-

rangs, casse-tête, instruments de musique polynésiens, coquillages des mers du Sud... L'artiste travaille à un portrait d'Annah, nue dans un splendide fauteuil d'inspiration chinoise. L'inséparable guenon Taao est assise à ses pieds.

Gauguin, en plein désarroi existentiel, revient d'un séjour tahitien de deux ans. Après avoir débarqué à Marseille, il est arrivé à Paris le 1er septembre 1893. Il a d'abord loué une chambre 8, rue de la Grande-Chaumière, à Mme Caron, propriétaire de la crêmerie-restaurant "Chez Charlotte", où il utilisait l'atelier d'Alphonse Mucha, dans le même immeuble. Le peintre connaît bien le 14e. Déjà en 1887, son ami Schuffenecker lui avait offert l'hospitalité dans son pavillon du 29, rue Boulard. En 1890, il l'avait encore hébergé dans son nouveau logement rue Alfred-Durand-Claye, à Plaisance. Le peintre avait alors une liaison avec une jeune couturière de Montparnasse, Juliette Huet. Enfin, le graveur et peintre Daniel de Montfreid mettra spontanément à sa disposition son atelier de la rue du Château. Cette fois, Gauguin a

décidé de s'installer un peu plus durablement. Après son exposition de toiles de Tahiti à la galerie Durand-Ruel, il loue le deux-pièces de la rue Vercingétorix où il restera de janvier 1894 à juillet 1895.

Les "jeudis" de Gauguin

Il y peint peu mais reçoit beaucoup ! Les "jeudis" de Gauguin réunissent un cercle de peintres, d'écrivains et de musiciens auxquels il lit souvent des passages de son livre en préparation, "Noa Noa", qu'il illustrera de gravures sur bois. Se pressent rue Vercingétorix ses amis Schuffenecker et Montfreid, le peintre Paul Sérusier, le jeune Maillol ou le violoncelliste Fritz Schneeklud, ainsi que ses voisins le compositeur William Mollard et le sculpteur Ida Ericson. On y voit de temps à autre Degas ou Mallarmé. Jusqu'au bout de la nuit, on fait de la musique, on déclame des vers ou on s'amuse à des charades. De son côté, Gauguin se rend parfois aux "mardis" de Mallarmé.

Au cours d'une rixe à Concarneau, Gauguin a la jambe fracturée ; Annah le quitte après avoir pillé l'ate-

lier de la rue Vercingétorix, laissant heureusement les tableaux. Face à cette Europe qu'il maudit car "elle ne lui accorde pas une place méritée", le peintre dresse la vision nostalgique des îles du Pacifique. Après une dernière réception dans son atelier, le 26 juin 1895, il se rend à Marseille pour regagner Tahiti puis les îles Marquises, n'en plus revenir et y mourir en 1903.

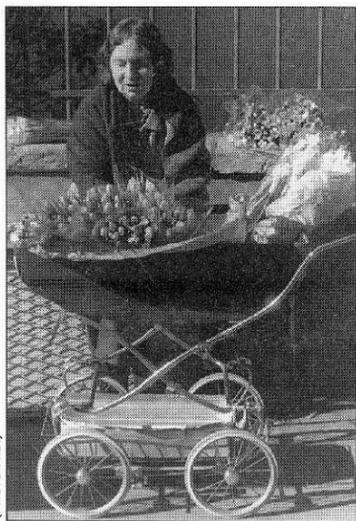
Quatre-vingts ans après le départ de Gauguin, l'atelier du 6, rue Vercingétorix sera démoli dans le cadre de la rénovation du quartier Montparnasse. Comme l'évoque Valérie Bougault : "Un jour, au milieu des années 70, l'ombre sinistre de la tour Montparnasse se projeta sur la cour et les pelleuses envoyèrent aux oubliettes de l'histoire l'atelier, la verrière, les escaliers et les pavés".

FRANÇOIS HEINTZ

Sources : "La Vie de Gauguin" d'Henri Perruchot (éd. Hachette). Catalogue de l'exposition Gauguin à Paris (janvier-avril 1989), éditions des Musées nationaux et "Paris Montparnasse" de Valérie Bougault (éd. Pierre Terrail).

La dame aux fleurs de la rue des Plantes

Cela fait trente-cinq ans qu'elle vend ses fleurs dans un landau pour enfants à l'angle de la rue des Plantes et de la rue d'Alésia. Elle est là tous les dimanches, qu'il neige ou qu'il vente, recouverte d'un châle de laine quand la température baisse, à proposer ses petits bouquets. Elle a ses clients fidèles, qui lui prennent toujours quelques marguerites ou roses en revenant des courses. Elle connaît bien souvent leurs tracas au fur et à mesure de quelques mots échangés au fil des semaines. La dame aux fleurs se fait parfois curieuse pour dépasser un peu le "bonjour, au revoir, merci" et entrer dans l'intimité des passants qui veulent bien s'arrêter. Véritable mémoire du quartier, elle a vu le 14e se métamorphoser au rythme des grandes opérations d'aménagement.



(Photo H.B.)

Avec son landau rouillé, elle donne un air vieux Paris à ce petit bout de la rue des Plantes et renforce un peu la convivialité du quartier. Peu à peu, la ville a ainsi perdu la masse de ses ambulants et autres vendeurs à la sauvette qui donnaient une âme à de nombreux quartiers. Avec la fermeture provisoire du primeur

bio "Au Jardin des Plantes", à côté duquel elle avait pris l'habitude de s'installer, on peut craindre qu'elle ne trouve plus d'emplacement toléré.

L'avenir nous dira s'il y a encore une place pour ces personnages ô combien importants pour la vie des quartiers.

HADRIEN BEDOK

Rue Hippolyte-Maindron Expression libre : une galerie pour trois

Il y neuf ans, Anne Guiet commençait à exposer les peintures et les sculptures de jeunes artistes au talent prometteur, dans une ferme de la Vienne qu'elle partage avec son mari, le sculpteur Terence Baldelli. Désormais, elle expose des travaux tout aussi stimulants et intelligents à Paris, dans sa nouvelle galerie, Expression libre, 41 rue Hippolyte Maindron.

"L'expérience de la Vienne m'a donné envie de faire quelque chose à Paris, dans le même esprit, de présenter l'art international de qualité et d'offrir la possibilité aux jeunes artistes d'avoir un lieu d'exposition", dit Anne Guiet. "D'exposer dans de bonnes conditions", précise-t-elle en jetant un coup d'œil sur la grande pièce ensoleillée. Pourquoi le 14e ? "C'est un quartier que j'aime bien, un quartier d'ateliers et je trouve ça sympathique".

Anne Guiet ouvre sa galerie environ deux semaines par mois, présentant à chaque fois les oeuvres de deux peintres

et d'un sculpteur. De plus, une exposition permanente regroupe les travaux de douze artistes. Les oeuvres qu'elle choisit sont résolument contemporaines, abstraites le plus souvent. Toutes sont remarquables par leur conception et leur exécution solide ; une visite de la galerie est une fête pour l'œil de ceux qui aiment les couleurs hardies, les formes élégantes et les coups de brosse confiants. Environ la moitié des artistes représentés sont français, beaucoup d'autres, originaires de pays européens, du Pérou ou du Japon, vivent en France.

Du 8 au 19 décembre, exposition des peintres Giacomo Nuzzo, Téó Andreani et du sculpteur Terence Baldelli.

ANDRÉA KNOX

Expression libre, Galerie Internationale d'Art contemporain, 41, rue Hippolyte Maindron, tél. : 01.45.42.36.99, ouvert tous les jours de 12 heures à 20 heures, le dimanche de 11 heures à 15 heures.

Portrait Pierre Jamet, le "Barbu" de la rue de l'Eure

● L'ancien chanteur Pierre Jamet vit depuis cinquante sept ans à Plaisance. A 89 ans, il est le dernier des "Quatre Barbus".

Trois étudiants des Beaux-Arts : la barbe s'y portait bien. Rencontre pendant l'été 1938 dans un camp de vacances animé par Jean-Marie Serreau (voir "La Page" n° 44). Serreau suggère aux futurs "Barbus", qui chantent autour du feu de camp, de persévérer et de se produire en public.

Pierre Jamet se souvient ! Ils signent leur premier contrat dans le cabaret d'Agnès Capri sous le nom de "Compagnons de route". A la base, trois inséparables : Jacques Tritsch, pianiste et fondateur du groupe, Marcel Quinton, élève architecte aux Beaux-Arts, et Pierre Jamet, le plus âgé, mais aujourd'hui le seul survivant.

"Que c'est beau la photographie", chantent les "Frères Jacques". Paul Tourenne, l'un d'entre eux, manqua d'être l'un des "Barbus". "Il jouait du violon mais n'avait pas la voix recherchée ! dit Pierre Jamet. Mais nous sommes restés très amis." D'autres, à un poil près, ont également failli devenir le quatrième "Barbu", en particulier Raymond Devos.

Le sempiternel quatrième : Raymond Lebovitch, plus tard maître de la céramique dentaire, André Schlessler du T.N.P. - une voix d'or - qui fut le seul à porter une barbe postiche et Jean-Marie Perisson qui deviendra chef d'orchestre à Strasbourg. Cela fait encore rire Pierre Jamet : "Jean-Marie nous racontait qu'il ne pouvait diriger la cinquième symphonie de Beethoven sans entendre "La Pince à linge" ! Enfin le "dernier quatrième", Georges Thibault qui leur restera fidèle durant vingt ans. Ils chanteront d'abord des chansons à boire, "Adèle", puis les célèbres parodies sur des classiques, de Rossini à Beethoven, signées Pierre Dac ou Francis Blanche : "Honneur aux barbus ou "La Pince à linge". Plus de deux cents chansons enregistrées jusqu'en 1969, tout au long de 27 ans de carrière. Regrets de ne pas avoir chanté Prévert. Jacques Prévert, fondateur du "Groupe Octobre" dont a fait partie Ida qui deviendra la femme de Pierre Jamet.

Les éclaireurs de France laïcs, en 1924, et le jamborée de Copenhague où Pierre représentait la chanson française ! La suite en chansons. En 1945, "Les Gueux

au paradis" au studio des Champs-Élysées. A la radio, Henri Kubnik ("Le Jeu des mille francs") leur conseille de changer de nom : "Les Quatre Barbus" sont nés ! De 1949 à 1969, cabaret "Chez Gilles", avenue de l'Opéra, music-hall à Bobino, rue de la Gaîté, à l'Olympia et "Aux Trois Baudets" de Jacques Canetti; enfin tournées dans le monde entier.

"Trio pour une expo"

En 1991, la Fondation nationale de la photographie publie l'album "Trio pour une expo". Couverture de Robert Doisneau, introduction de Pierre Tchernia, exposition de photos dans toute la France. Un trio, trois solistes de trois formations : Fred Mella ("Les Compagnons de la chanson"), Paul Tourenne ("Les Frères Jacques") et Pierre Jamet des "Quatre Barbus", le groupe le plus ancien. "Chant et photographie, je n'ai jamais pris de leçon", insiste Pierre.

Comme tout se rejoint, comme tous se retrouvent... un parcours, des dates, des amitiés. Des passions partagées. Un violon d'Ingres pour les trois amis-chanteurs-photographes. "J'ai toujours aimé chanter sur scène mais je suis aussi très heureux de traiter mes photos dans le secret de mon laboratoire." En 1936, je me rendais chez les particuliers, avec ma petite valise contenant des flashes et mon Rollei, pour faire des portraits d'enfants; plus tard des reportages pour l'hebdomadaire "Regards". Son labo, ce fut d'abord, à partir de 1942, l'atelier du 6 rue Vercingétorix, celui de Gauguin lors de son dernier séjour parisien (voir article ci-dessus).

Cursus fantaisiste : 1910, naissance à Saint-Quentin, dans l'Aisne. Orphelin de père à 15 ans, Pierre interrompt ses

études. Radio dans la marine marchande et service militaire dans la Marine nationale durant la guerre. "Le 14e est mon quartier d'élection depuis une soixantaine d'années. J'ai emménagé rue de l'Eure en 1972, après avoir été expulsé de la rue Vercingétorix lorsque les projets urbanistiques ont mis à mal tout ce quartier autour de la rue de l'Ouest". Chanson, photo, deux passions en une. Photographies, cet album-expo. Chansons, sept grands prix du disque ont récompensé la production des "Quatre Barbus". Récemment, "à titre posthume", le prix de l'Académie Charles Cros. Posthume ? Arrêt sur photographie : il est bien là, Pierre Jamet, parmi nous. 89 ans, sémillant, l'oeil malicieux, plein de verve, intarissable. On ne se lasse pas de l'écouter !

ROGER-JACQUES G. PARENT



Les Quatre Barbus dans les années 50. Deuxième en partant du bas, Pierre Jamet. (DR)

Nathalie Sarraute L'enfant russe de la rue Marguerin

● Elle a 9 ans quand elle s'installe avec son père et sa belle-mère, dans cette partie du 14^e où, au début du siècle, s'étaient réfugiés de nombreux émigrés russes.

Comme l'a élégamment titré un critique le 21 octobre dernier : «Nathalie Sarraute n'est plus ici» (1). Ici ? C'est partout où on lit et traduit ses romans, met en scène son théâtre, et aussi un bout de 14^e, des rues, des jardins, une école, où elle a vécu ses premières années.

C'est dans «Enfance» (2), qu'elle a dévoilé des bribes de vie. Tout le contraire d'une autobiographie. Un dialogue pudique avec son double.

Nathalie Tcherniak débarque en 1909

avec sa mère qui a quitté son père pour vivre ses amours. Pour cette petite fille déchirée, Paris a un visage triste et arbore les couleurs de l'exil. Ainsi, elle retient de l'école maternelle «une cour nue entourée de hauts murs sombres autour de laquelle nous marchons à la queue leu leu, vêtus de tabliers noirs et chaussés de sabots».

C'est rue Boissonade qu'elle retrouve son père qui a fui l'Okhrana, la police du tsar. Elle y découvre l'existence de Vera, sa belle-mère, et vit alors des moments heureux. Elle aime le jardin du Luxembourg, ce prolongement naturel de la rue Boissonade, qui lui offre chevaux de bois, sucres d'orge, balançoires, espaliers en fleurs.

Après un séjour à Saint-Pétersbourg où est retournée sa mère, elle revient à Paris. Son père, ingénieur-chimiste a reconstitué à Vanves, en plus petit, l'usine de colorants d'Ivanovo. Là, dans «une écœurante odeur d'acide», coulent «des ruisseaux de liquide rouge, bleu, jaune».

Tachok, surnom affectueux que lui a donné son père, habite rue Marguerin, à l'autre bout de l'arrondissement. A-t-elle en mémoire les paysages flamboyants de l'hiver russe quand elle décrit «les rues bordées de maisons tristes, rue du Loing, rue du Lunain, rue Marguerin».

Torturée par l'absence de sa mère, Paris lui semble être à l'unisson. Quand elle va à la clinique voir Vera qui vient d'accoucher, elle marche «dans une rue morne longue comme son nom, Ver-cingé-to-rix». Elle peint le parc Montsouris : «Son seul nom me semblait laid, la tristesse imbibait ses vastes pelouses encerclées de

petits arceaux, elles étaient comme plaquées là pour rappeler de vastes prairies et vous en donnaient une nostalgie par moments déchirante».

Mais, de sa chambre, elle entend des enfants jouer dans la cour de l'école communale de la rue d'Alésia (3). Et un jour, à son tour, elle se retrouve «un peu engoncée dans (son) épais tablier noir à longues manches fermé dans le dos, pas commode à boutonner». Une «autre» vie commence. Dans la salle de classe qui n'a pour tout «ornement que le tableau noir au fond de l'estrade et une terne carte des départements», elle écrit sous la dictée. La maîtresse prend les copies et va les noter, inscrire un signe sous son nom. Celui-ci est «la justice même, il est l'équité. Lui seul fait apparaître cette trace d'approbation sur le visage de la maîtresse quand elle me regarde. Je ne suis rien d'autre que ce que j'ai écrit». A l'école pas de traces du dehors : «Ici je suis en sécurité». Quand elle rédige une rédaction, elle veut «laisser les mots prendre tout leur temps, choisir leur moment, je sais que je peux compter sur eux; les derniers mots viennent toujours comme poussés par tous ceux qui les précèdent».

Paris l'apprivoise. La voici dans une salle de cinéma, rue d'Alésia, elle regarde un film muet et rêve à son devoir de français. Elle va avec Micha, à la chasse aux prospectus de toutes les couleurs que distribuent les camelots de l'avenue d'Orléans (4). Au sortir de l'école, elle court jusqu'au café que tiennent les Panhard, les parents de Lucienne, sa copine de classe, «tout au bout de l'avenue du Parc Montsouris (5), juste à côté de l'entrée du parc, à droite, à l'angle de deux rues». Là elle joue à la serveuse. Le café, devenu «tabac», a tra-

versé le siècle. Toujours là, aussi, «L'Idéal hôtel», où sa mère, de passage à Paris, est descendue. Il occupe, boulevard Jourdan, un immeuble daté 1911.

Comme Paris l'a apprivoisée, Paris a adopté la «colonie» russe du quartier. Des célèbres et des obscurs. Quand Nathalie arrive à Paris, Lénine habite au 4 rue Marie-Rose (La Page n° 36), de l'autre côté de la rue Sarrette, à deux pas de la rue Marguerin. Parmi les obscurs, les amis de son père, «hors du commun, des êtres extraordinaires (...) qui ont affronté sans flancher les plus terribles dangers, tenu tête à la police du tsar, lancé des bombes (...) ils ont marché par étapes (...) les pieds enchaînés, jusqu'au fond de la Sibérie, ils ont été enfermés dans des cachots, condamnés à la pendaison et ils ont attendu la mort avec sérénité». Elle aime beaucoup monsieur Ivanov qui bégaiement, «depuis qu'on est venu le réveiller dans sa cellule de condamné à mort et qu'on lui a annoncé que sa condamnation à la pendaison était commuée en détention à perpétuité» et «bien sûr, il n'avait pas signé de recours en grâce».

L'enfance s'achève le jour où Vera la conduit à l'angle de la rue d'Alésia et de l'avenue d'Orléans, où s'arrête le tramway Montrouge-Gare de l'Est. Elle va au lycée Fénelon, vers «la nouvelle vie». «Là s'arrête pour moi l'enfance. Quand je regarde ce qui s'offre à moi maintenant, je vois comme un énorme espace très encombré, bien éclairé».

JACQUES BULLOT

- (1) Pierre Lepape, dans «Le Monde».
- (2) Editions Gallimard, Folio, 1983.
- (3) Devenu le CES Jean-Moulin.
- (4) Rebaptisée, en 1949, avenue du Général-Leclerc («La Page» n° 44);
- (5) Devenue «René Coty».



Nathalie Sarraute
Enfance

«Enfance», de Nathalie Sarraute
(éd. Gallimard, coll. Folio).

THEATRALES, A L'HOTEL DE MASSA

Amateurs de théâtre et d'écritures contemporaines, savez-vous que l'association Théâtrales vient d'emménager dans le 14^e, à l'hôtel de Massa (siège de la Société des gens de lettres)? Vous pourrez y consulter, dans une grande salle de lecture, 2 000 pièces et ouvrages édités ou manuscrits (dont des inédits primés par Radio-France internationale). Une sélection de revues est aussi à votre disposition, ainsi que des textes destinés au jeune public.

Théâtrales organise également des rencontres à la Maison des écrivains (53, rue de Verneuil), des lectures au Théâtre de la Cité Internationale et des stages de sensibilisation au répertoire dramatique contemporain. Enfin, l'association accueille tout auteur dramatique désireux de faire lire son manuscrit. Un comité de lecture lui donne ensuite une réponse personnelle.

Théâtrales : 38 rue du Faubourg-Saint-Jacques, tél. : 01.53.10.39.90.

MAGIQUE !

Tous les vendredis et samedis à 22h30, Marc Havet nous régale de ses chansons en s'accompagnant au piano. Le 15 décembre à 21h30, la cave accueillera Agnès Collet et Jean-Marc Kopp. Le soir du 31, si les grands réveillons à flonflons et tapage vous ennuient, vous trouverez là dîner, musique, chansons et bœufs divers avec plein d'artistes surprises. Et toute la nuit sera aux prix habituels ! Pour l'an 2000, nouveaux invités les mercredis et jeudis à 21h30 : Jean Piero les 12 et 19 janvier, Patrick Chamblas les 13 et 20, Bleu cerise les 26 janvier et 2 février et Michel Lascault les 27 janvier et 3 février. Et toujours Marc Havet les vendredis et samedis à 22h30. Le Magique, 42 rue de Gergovie, tél. : 01.45.42.26.10.

CITE SCOPE

La Cité Universitaire publie, chaque début de mois, un petit programme «de poche», le Cité Scope, annonçant toutes les activités programmées dans les 37 maisons de la Cité (spectacles, concerts, rencontres, cinéma, conférences...) Disponible à l'accueil.

ECHANGES

Le réseau d'échanges et de savoirs du 14^e tient une permanence tous les premiers samedis du mois (10h à 12h) dans les locaux de l'association Archimède, 91 rue Pernéty. Contact : Bénédicte 01 43 20 92 46

Rue de l'Ouest La maison de Cézanne

Anastasia a quitté en juin dernier les locaux du 80 bis, rue de l'Ouest pour ouvrir sa librairie au 67. Elle est heureuse de s'inscrire dans une continuité d'animation de ce lieu, mais aussi de toute la rue de l'Ouest. En effet, le bel immeuble du XIX^e siècle avec des colonnes corinthiennes et des balcons ouvragés où elle s'est installée a accueilli le peintre Cézanne durant deux ans, entre autres à l'occasion de son exposition parisienne de 1877. Un siècle plus tard, un feronnier d'art s'y est installé, qui a cédé son fonds cette année à Anastasia.

Fière de cette lignée artistique, elle, pour qui la vie de quartier n'est pas un vain mot, souhaite maintenir et développer la tradition du lieu. D'ailleurs, en y entrant, une grande table rustique et des fauteuils nous invitent à feuilleter un livre, à discuter ou rencontrer certains de ses amis écrivains du quartier, tels la poétesse Dorothee Monnet, Estella Baruk ou encore Bernard Masson.

Si elle a quitté la petite «Librairie de l'Ouest», c'est qu'elle y était trop à l'étroit pour tous ses projets. Le coin papeterie de la boutique est toujours présent et va être étoffé avec un espace «écriture» (beaux papiers, encres diverses). La librairie, elle, s'est considérablement développée avec, entre autres, un important rayon de poésie. Outre la vente de livres bien entendu, Anastasia souhaite que sa boutique soit un lieu encore plus convivial avec des signatures d'auteurs, des cercles de poésie le soir, au cours desquels auteurs et lecteurs pourront lire à haute voix, échanger, des expositions de peinture, collages, aquarelles.

Enfin, les enfants ne sont pas oubliés, avec des vitrines qui leur sont consacrées, sur des thèmes étudiés à l'école primaire voisine et, en projet, la mise en place de «l'heure du conte», avec un professionnel, qui «racontera» bien sûr, mais aussi permettra à ceux qui le désirent, de faire partager leurs propres œuvres.

MARIE-FRANÇOISE FOURMONT

Où trouver La Page

La Page est en vente à la criée sur les marchés du 14^e (Alésia, Daguerre, Edgar-Quinet, Villemain, Brune...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Alésia ; n° 217, librairie Plaisance.
Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.
Rue Bénard : n° 47, librairie Tamazgha.
Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse.
Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
Boulevard Brune : n° 181, librairie Arcane.
Rue Daguerre : n° 46, librairie.
Rue Delambre : n° 17, librairie Lisez.
Place Denfert-Rochereau : kiosque.
Rue Didot : n° 27, librairie Le Grimoire ; n° 53, librairie Les Cyclades ; n° 97, librairie Pelatan ; n° 117, librairie Au plaisir de lire.
Rue Du Couëdic : n° 59, café L'Insolite.
Boulevard Edgar-Quinet : kiosque métro.
Avenue du Général-Leclerc : n° 71, kiosque ; n° 93, librairie Mag Presse.
Rue de Gergovie : n° 35, librairie Gergovie.
Rue Henri-Barboux : n° 6, librairie La Plume et l'encrier.
Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 68, librairie Pingot.
Rue Liard : n° 5, librairie-presse Liard.
Avenue Marc-Sangnier : n° 20, Théâtre 14.
Avenue du Maine : n° 165, tabac de la Mairie ; n° 197, La Cave ; n° 230, kiosque.
Rue Mouton-Duvernet : n° 21, librairie Duvernet.
Rue de l'Ouest : n° 23, agence STB Immobilier ; n° 67, librairie La Maison de Cézanne.
Rue du Père-Corentin : n° 57, librairie du Père-Corentin.
Rue Poirier-de-Narçay : n° 19, librairie Papyrus.
Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie Poisson.
Rue Raymond-Losserand : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Penety ; n° 195 bis, librairie Le Marque-page.
Avenue Reille : n° 2, librairie.
Avenue René-Coty : n° 16, librairie Gilbert Priolet ; n° 27 bis, librairie Montsouris.
Rue de la Sablière : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36, friperie Magic Retour.
Rue Sarrette : n° 59, épicerie.
Rue Sophie-Germain : n° 7, librairie Miliari.
Rue de la Tombe-Issoire : n° 63, librairie Aviotte.

La Page

est éditée par l'association L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris cedex 14. Tél (répondeur) : 01.45.41.75.80. Fax : 01.40.44.94.86.

Courriel : lapage14@aol.com.

Directeur de la publication : François Heintz. Commission paritaire n° 71 081. ISSN n° 12801674.

Impression : Rotographie, Montreuil. Dépôt légal : octobre 1999.

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 50 F ; soutien : à partir de 100 F. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris cedex 14.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....

Chez Farhat
CUISINE LIBANAISE
Restaurant, plats à emporter



Tél. : 01.43.22.91.63.
8-10, rue Raymond-Losserand
75014 Paris